



La Panthère

NUMÉRO

58

Juin
2022

Association des Anciens du 19ème Régiment d'Artillerie à Cheval

association sans but lucratif - Siège : rue François Couteaux 44 Bte 20 à 1090 Bruxelles

Numéro d'identification : 477436077 – Arrondissement judiciaire : 1000 Bruxelles

Secrétaire : Charles De la Roy, rue de Momelette 58 à 4350 Momale

Tél. (0)4 250 13 65 – e-mail : Charles.delaroy@skynet.be

Trésorier : Marc Wauquier, rue François Couteaux 44/20 1090 Bruxelles

Tél. (0)2 268 36 91 – e-mail : marc.wauquier@skynet.be

Site 19 ACh : <http://www.anciens19ach.be> - Site FRACH : <http://www.kvra-frach.be>

Compte : IBAN BE69001370957378) de asbl 19 ACh

Le Mot du Président

Une longue période de la vie de notre ASBL vient de s'achever avec la démission de notre Président, le Général-major e.r. José Toussaint, Ir. Après plus de 20 ans de présidence, Il a jugé opportun de transmettre le flambeau pour la suite, tout en restant membre actif et administrateur de l'ASBL.

Au nom de tous les membres, je tiens à le remercier pour son engagement durant toutes ces années, et pour ses actions qui ont permis de perpétuer les valeurs chères aux Anciens du Régiment.

La dernière Assemblée Générale a entériné ma candidature comme membre du Conseil d'Administration et ce dernier m'a proposé comme président de notre Association. Je me présente donc à vous et j'espère mériter votre confiance pour les années qui viennent.

La dernière Assemblée Générale a suscité des avis très intéressants concernant les axes principaux de notre ASBL. Vous les lirez en détails dans le compte-rendu. Nous poursuivrons donc les activités traditionnelles telles que les repas de retrouvailles ou certaines activités culturelles, mais en mettant l'accent sur la convivialité et le plaisir d'être ensemble.

Pour ce qui est des activités sociales, nous poursuivrons notre soutien financier à la Maison de la Jeunesse d'Ixelles, qui avait démarré en 1985 sous l'égide du Colonel e.r. René Cobus et qui s'est poursuivi grâce aux efforts de nombreuses personnes parmi lesquelles je citerai deux personnalités marquantes : René Degeye et Léopold Van Geit, qui ont marqué de leur enthousiasme le lien d'amitié avec la Maison de la Jeunesse, notamment lors des multiples activités qu'ils ont organisées.

Je vous souhaite à tous une agréable lecture de la Panthère, dans l'attente de nous revoir le plus tôt possible

Daniel Thirion

Dans ce numéro

- PV AG ordinaire du 21 avril 2022
- Activité quatrième trimestre 2022
- Divers
- Visite de la base de Florennes
- Rappel cotisation 2022
- In Memoriam

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire 2022

L'assemblée générale ordinaire de l'association des Anciens du 19^e Régiment d'Artillerie à Cheval (ASBL 19 ACh) s'est tenue ce 21 avril 2022 au Club Prince Albert, rue des Petits Carmes 20 à 1000 Bruxelles.
28 membres étaient présents ou représentés (14 présents et 14 procurations).

Ouverture et introduction par le président

Le président, M. José Toussaint, déclare l'assemblée générale ordinaire ouverte à 10:35 Hr.

Il prononce un mot de bienvenue, remercie les membres présents de leur participation et souligne qu'il s'agit ici de notre première assemblée générale « normale » après 2 années pénibles.

Le président énonce les noms des Anciens et épouses ou parents d'anciens décédés depuis l'AG 2020 et invite l'assemblée à un moment de recueillement en leur mémoire :

• GenMaj e.r.	Jean-Pierre	ROMAN	28 Fev 20
• Maj e.r.	Eric	BLOCK	03 Avr 20
• Col BEM e.r.	Jean	KAMPS	03 Mai 20
• Adjt e.r.	Willy	DEBROUX	04 Jun 20
• M.	Désiré	THIRION	(?) Sep 20
• LtCol Hre	Jean-Marie	BULTOT	08 Sep 20
• Mme	Raymonde	MARTIN	04 Oct 20
• Adjt Chef e.r.	Léonce	DUPUIS	25 Oct 20
• Adjt Maj e.r.	Stéphane	DMYTERKO	28 Oct 20
• Mme	Lucie	BODARWE	07 Nov 20
• M.	Jean-Luc	DEFOOR	20 Nov 20
• Adjt Chef e.r.	Jean	SCHMIDT	01 Jan 21
• Mme	Geneviève	NEUFCEUR	10 Jan 21
• Adj Maj e.r.	Christian	DESCHYNCK	03 Fev 21
• Cdt e.r.	Maurice	BOURSE	11 Mar 21
• Mme	Kristian	SLAMART	11 Mar 21
• Cdt e.r.	Michel	BOUNAMEAUX	10 Avr 21
• 1Brig Chef e.r.	Robert	LAMPROYE	27 Avr 21
• Brig Chef e.r.	Freddy	HOYAS	15 Mai 21
• Maj e.r.	Bernard	BROHET	17 Mai 21 (?)
• Mme	Andrée	STAQUET	25 Jun 21
• 1Sgt Chef e.r.	Ronald	MARCUCCI	13 Jul 21
• M.	Marc	SOMMERS	22 Jul 21
• LtCol BEM e.r.	Claude	SANSEN	30 Jul 21
• Adjt e.r.	Nicolas	BREUER	14 Aou 21
• Adjt e.r.	Albert	WOLFCARIUS	17 Sep 21
• Adjt Chef e.r.	Marc	ERGOT	19 Oct 21
• M.	Stéphane	BIENVENU	07 Dec 21
• 1Brig Chef e.r.	Gilbert	LAITHEM	23 Dec 21
• Cdt e.r.	Georges	WITTNER	11 Jan 22
• LtCol BEM e.r.	Joseph	GELARD	25 Fev 22
• Adjt e.r.	Alain	BRION	(?) Fev 22
• Cdt	Grégory	CAERELS	06 Avr 22

Le président brosse maintenant un tableau récapitulatif des 2 dernières années :

2020 a connu notre assemblée générale du 6 février avec de nouvelles élections statutaires et un renouvellement du Conseil d'Administration où avaient été élus MM. De la Roy, Laithem, Louis, Toussaint, Troussart, Vandijck et Wauquier.

M. Troussart a démissionné de son poste d'administrateur de l'ASBL et du CALi dès le 7 février 2020.

M. Laithem a fait savoir le 14 février 2020 que sa candidature avait été introduite par erreur et qu'il n'était pas entré dans ses intentions de postuler à un poste d'administrateur.

M. Vandijck a démissionné de son poste d'administrateur de l'ASBL et du CALi le 11 avril 2020, en restant toutefois webmaster du site <https://www.anciens19ach.be>.

Ces démissions ont porté le nombre d'administrateurs restants à quatre, soit le minimum prévu par nos statuts.

La pandémie nous a contraints à ne pas organiser notre traditionnel barbecue, ni une autre activité récréative. Tout au plus, sommes-nous intervenus dans les frais de visite de quelques adhérents ayant visité l'Expo « Toutânkhamon » à la gare des Guillemins de Liège.

En 2021, toujours sous le coup des mesures sanitaires, et pour respecter le prescrit légal, nous avons organisé notre assemblée générale annuelle par correspondance où 42 membres ont voté (remarque : seuls 41 étaient en ordre de cotisation). Au cours du deuxième semestre, l'assouplissement des mesures anti-covid nous a autorisés à tenir un repas festif à Gembloux, et comme en 2020, l'association a soutenu la visite à l'Expo « Napoléon » à la gare des Guillemins. Enfin, et pour clore cette introduction, le président salue le doyen de l'assemblée, M. Émile Brans.

1. **Approbation du PV de l'AG (par correspondance) du 26 juin 2021**

L'AG ne formule aucune remarque quant au procès-verbal de l'AG du 26 juin 2021, paru dans la Panthère N° 56 de septembre 2021.

Ce procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

2. **Situation des membres**

Le trésorier nous informe qu'au 31 décembre 2021, l'association comptait 137 membres, soit 125 membres effectifs et 12 membres adhérents.

À ses débuts, l'association comptait +/- 200 adhérents.

3. **Rappel des activités depuis l'AG 2021**

a. Repas festif à Gembloux (18 octobre 2021)

34 personnes ont pris part à ce repas qui a permis de renouer avec une certaine convivialité.

Le président ouvre ici une parenthèse : les statuts de l'ASBL ne nous permettent pas de financer « outre mesure » les repas de retrouvailles. Il faut cependant bien se rendre compte que les solutions « bon marché » en milieu militaire appartiennent désormais au passé et que les prix pratiqués en milieu civil font que la participation demandée aux membres sera forcément plus élevée.

Lors de sa création, l'objectif était de « faire vivre » l'ASBL jusqu'en 2030.

Ne faudrait-il pas envisager une modification des statuts ?

b. Visite à l'Expo « Napoléon » à la gare des Guillemins à Liège

L'association est intervenue à hauteur de 4 billets d'entrée (financés au prix du tarif « groupe »).

4. **Maison de la Jeunesse**

M. Van Geit nous fait le rapport suivant :

2021 : pas d'achat et donc pas d'utilisation du budget mis à disposition par l'ASBL.

2022 : La Maison des Jeunes souhaite renouveler ses équipements sportifs, notamment équiper une salle de sport dans le grenier. Elle utiliserait à cette fin les fonds que l'ASBL voudra bien lui allouer.

L'AG marque son accord.

5. **Web**

M. Dany Vandijck ne pouvant être présent ce jour, nous a communiqué les statistiques relatives au site web. Elles indiquent que les visites ont connu une progression de 13,6 % par rapport à l'année précédente. Les visiteurs proviennent principalement des USA et des Pays-Bas.

6. **Situation financière et bilan 2021**

a. Le trésorier expose la situation financière : l'avoir était de 11.170,56 € au 31 décembre 2021.

b. Il présente également le bilan de l'année écoulée - voir tableau 1 ci-dessous (copie distribuée à chaque membre présent).

c. Résultat de l'exercice 2021 : un BONI de 48,39 €.

d. L'AG ne formule aucune remarque quant à cet exposé.

7. **Rapport des membres chargés du contrôle des comptes**

Aucun contrôleur aux comptes n'ayant été désigné lors de l'AG 2021 (par correspondance), il n'y a très exceptionnellement pas eu de contrôle des comptes pour l'année 2021.

Cependant, les comptes ont été approuvés par le CA lors de sa réunion du 31 mars 2022.

À l'unanimité, l'AG approuve les comptes de l'exercice 2021 et donne décharge au CA pour la gestion financière de cet exercice.

8. **Proposition de budget 2022 et de cotisation 2023**

Le trésorier distribue ses tableaux de calculs et commente les chiffres.

Entre autres :

a. Budget 2022 pour les activités « Article 3 » : il s'agit ici du reliquat 2021 auquel vient s'ajouter la dotation 2022.

b. Même approche pour le budget « Maison de la Jeunesse ».

Intervention :

Dans le prolongement de la remarque du président à propos de l'augmentation inévitable du coût des repas de retrouvailles, la question de savoir si ce budget doit être considéré comme un carcan est posée.

Il s'agit là d'un budget PREVISIONNEL qui peut être soumis à adaptations en cours de route. Il s'agira de déterminer, dans le cadre de nos statuts, quel est le juste milieu entre ce qui est acceptable pour rencontrer nos objectifs sociaux et ce qui dépasse ces limites et pourrait être perçu comme une certaine forme d'abus.

Ayant entendu les explications du trésorier, l'AG accepte à l'unanimité le budget 2022 (voir tableau 2) et fixe le montant de la cotisation 2023 à 6,00 € comme proposé.

9. Membre(s) chargé(s) du contrôle des comptes de 2022

M. Marcel Savoye se propose pour effectuer le contrôle des comptes 2022.

Le président l'en remercie.

10. Questions soulevées par 1/20^e des membres

Il n'y a pas de question soulevée par 1/20^e des membres.

11. Elections statutaires :

- a. Suite à la situation *a minima* du CA (4 administrateurs sur les 7 autorisés) et à la décision de M. José Toussaint de ne plus assurer la présidence à partir de 2022 annoncée lors l'AG du 6 février 2020 et des élections statutaires de l'époque (voir CR de cette AG, paragraphe 12), il a été fait appel à candidatures.
- b. 2 candidats se sont déclarés par écrit : MM. Roland Roskam et Daniel Thirion
- c. Aucun autre candidat ne se manifeste durant cette assemblée générale.
- d. MM. Roskam et Thirion sont élus administrateurs, à l'unanimité.
- e. M. Thirion occupera la fonction de président de l'ASBL.

Le président sortant, M. José Toussaint, remercie les membres de l'ASBL et du CALi (M. Cobus en tête) qui ont fait vivre notre association au travers de leurs activités

Il remercie les membres du CA qui ont œuvré au cours des 20 dernières années et tout particulièrement notre trésorier, M. Marc Wauquier, pour la précision de son travail et sa fiabilité absolue.

12. Poursuite de séance :

M. Daniel Thirion reprend la présidence à 11:40 Hr.

Il remercie le président sortant pour son action et remercie également l'AG pour cette marque de confiance.

Il est important de conserver notre tradition d'artilleur à cheval et de la perpétuer par nos actions.

À cette fin, le président entreprend de sonder les membres présents à cette AG et demande leur avis sur quelques sujets :

a. Repas de retrouvailles :

Ce repas de retrouvailles est considéré par de nombreux membres de l'association comme l'activité principale de l'ASBL et est donc à soutenir.

Le président engage la discussion sur divers points comme le lieu, l'accessibilité et les moyens de transport en commun et le prix du repas.

Un consensus se dégage en faveur d'un effort financier accru de l'ASBL (en ayant à l'esprit les discussions dont question aux § 3.a. et § 8) afin de maintenir le prix du repas à un niveau raisonnable.

Pour gagner du temps, il est envisagé d'organiser le repas 2022 à Gembloux, mais également de déjà prospecter d'autres endroits et d'autres régions pour le futur.

b. Activités culturelles :

Plusieurs options entrent dans le domaine du possible :

- (1) Activité en groupe,
- (2) Activité en groupe avec repas,
- (3) Activité « individuelle » avec intervention financière de l'ASBL (perte de convivialité, nécessité de présenter un éventail forcément limitatif des activités possibles mais chacun pourrait aller vers son centre d'intérêt...)

De l'avis général, la convivialité est un élément important. Il faut donc favoriser le principe des activités de groupe.

Des pistes sont données : visite d'une base avec présentation du nouveau matériel, sonder les cercles régionaux qui ont certainement de « bons tuyaux » pour des visites avec repas, etc.

c. Envisager d'autres actions philanthropiques ou sociales (même ponctuelles) en plus du soutien à la Maison de la Jeunesse ?

- (1) Avons-nous assez de moyens financiers pour envisager cela sans se disperser ?
- (2) Que disent les statuts à ce propos ?
- (3) Faut-il encore se lier avec une nouvelle association caritative pour les 8 années que doit encore « vivre » l'association ?

Le sentiment qui ressort est qu'il faudrait plutôt accentuer notre aide à la Maison de la Jeunesse ou, si nous devons penser à autre chose, favoriser une association en lien avec l'armée.

13. **Questions/remarques en cours d'AG :**

M. Roger Pierre demande la parole pour remercier et féliciter le président sortant, M. José Toussaint, qui a, sans nul doute, assuré la pérennité de l'association.

Les membres de l'AG se joignent à lui par des applaudissements bien mérités.

Le président lève la séance à 12:36 Hr.

La partie officielle étant terminée, les membres inscrits sont invités à prendre part au lunch servi à l'avant de la salle.

Tableau 1 : résultat 2021

Resultat exercice 2021	
RECETTES	DEPENSES
Cotisations	822
	Repas Gembloux 510
	Expo Napoléon 44
	Activités article 3 554
	La Ramure 0
	Frais de gestion des comptes 45
	Copies/Tel/Fax/Courier 0
	Panthères 36
	Réunions 52
	Matériel 0
	Site Web 16
	Somme Admin/Fonctionnement 149
	Assurance RC 71
Résultat 2021	48
Total	822
Total	822

Tableau 2 : budget 2022

Proposition budget 2022	
RECETTES	DEPENSES
Cotisations	720
	Activités article 3 1280
	Report 2021 380
	Dotation 2022 350
	La Ramure 730
	Frais de gestion des comptes 60
	Copies/Tel/Fax/Courier 20
	Panthères 100
	Réunions 120
	Matériel 20
	Site Web 16
	Somme Admin/Fonctionnement 336
	AG 250
	Assurance RC 71
	Moniteur 150
	Divers 10
Total	720
Total	2827
	Budget 2022 (dépendances-recettes) 2107

Visite de la base de Florennes

À l'initiative de l'un de nos membres, une visite de la base de Florennes, route Charlemagne 191 - 5620 Florenne sera organisée le 08 septembre 2022.

Le programme qui vous sera proposé est le suivant :

09 30 Hr : Arrivée au corps de garde ;

09 30 – 10 30 Hr : Visite Escadrille Ops (la 1ère bien entendu) avec un petit briefing sur Ops F16 ;

10 30 - 11 30 Hr : Visite de la partie technique Armt et F16 ;

12 00 - 13 00 Hr : Repas ;

13 00 - 14 00 Hr : Décollage en piste ;

14 00 - 15 30 Hr : Visite du Musée SPITFIRE ;

16 00 Hr : en fonction des vols, petit verre de l'amitié à la 1 Esc et retour.

Le repas de midi pourra être consommé sur place au prix de +/- dix euros par personne, à régler directement au restaurateur.

À celles et ceux qui désirent prendre part à cette visite, il est demandé de se faire connaître en renvoyant le talon d'inscription ci-dessous pour le 20 août 2022 au plus tard.

✂-----

Visite à la base de Florennes – 08 septembre 2022

Talon d'inscription

À faire parvenir avant le 20 août 2022 à l'asbl 19 ACh, rue François Couteaux 44/20 – 1090 Bruxelles

ou à l'adresse-e-mail : marc.wauquier@skynet.be

Je soussigné

– assisterai à la visite de la base de Florennes qui aura lieu le 08 septembre 2022 ;

– serai accompagné de la /des personne(s) mentionnée(s) ci-dessous (nom et prénom)

Fait à..... le

Signature

✂-----

Activité planifiée au quatrième trimestre 2022

L'organe d'administration examinera la possibilité d'organiser un dîner de retrouvailles pour les membres et leur(s) invité(s) dans le courant du mois d'octobre 2022, si la situation pandémique le permet. Les dispositions pratiques vous seront communiquées début septembre 2022.

Rappel pour les retardataires

Le montant de la cotisation 2022 est fixé à six euros, à verser au compte BE69001370957378 de l'ASBL 19ACh à 1090 BRUXELLES.

Au cas où le compte effectuant le versement ne serait pas au nom du membre, il est demandé de le faire indiquer dans la rubrique « communication ».

Merci à tous !

Divers

Ne manquez pas de visiter notre site Internet à l'adresse www.anciens19ach.be



Un de nos Anciens nous communique les coordonnées d'une entreprise qui propose différents objets tels que pins, pince à cravate (voir photos ci-dessous), impression et broderie, etc. Celles et ceux que cela intéresserait peuvent prendre contact avec cette société via son site Internet <https://rdechevilly.company.site/> ou lui envoyer un courriel l'adresse rdechevilly@rdechevilly.com



In Memoriam

C'est avec une profonde tristesse qu'il nous revient de vous faire part des décès

- de Monsieur le Capitaine-commandant **Gregory Caerels**, survenu le 06 avril 2022.
Au Régiment, Grégory Caerels a notamment fait du service à la batterie India en tant que topographe.
- du Premier brigadier-chef **André Vindevogel** survenu en mai 2022.
Au Régiment, André Vindevogel a fait du service à la batterie Golf en tant que chauffeur SP M109.

La Panthère présente ses sincères condoléances aux familles et aux amis.